

« La bourse ou la vie ? »

Des retards anormaux

Actuellement, de nombreux-euses étudiant-e-s et apprenti-e-s du canton de Vaud devant bénéficier d'une bourse se retrouvent à devoir patienter pendant plusieurs mois après les délais annoncés pour obtenir le montant qui leur est dû. Le manque de personnel de l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE), la Loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF) ainsi que le Système d'information lié au Revenu déterminant unifié (RDU) seraient en grande partie responsables de ces retards.

Face au temps d'attente anormalement long des réponses d'allocations d'une bourse dépassant le délai prévu de 90 jours mais également face au retard dans les versements, une coalition pour les bourses d'études composée d'une douzaine d'associations étudiantes a été mise en place afin de défendre les étudiant-e-s et leur permettre l'obtention d'une bourse dans de brefs délais. Cette dernière a adressé une lettre au Grand Conseil vaudois le 22 novembre dernier dans laquelle elle enjoint les député-e-s à remédier à cette situation et à augmenter le budget de l'OCBE à partir de 2017. Cependant, le 6 décembre, lors de débats du Grand Conseil portant sur le budget du canton de Vaud, une modification proposant d'augmenter d'un million les moyens à disposition de l'OCBE a été refusée.

Des mesures amorcées

Des mesures ont été néanmoins évoquées par le Conseil d'Etat grâce à la collaboration entre le Département de la jeunesse et de la culture (DFJC) et le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Parmi les points qui ont été abordés, deux concernent directement les étudiant-e-s: un est en lien avec le personnel gérant les bourses et l'autre est en lien avec la coordination entre institutions.

En effet, au sujet des étudiant-e-s, un nouveau système de priorisation a été adopté. Ces derniers n'ayant aucune aide extérieure, seront considérés comme prioritaires. De même, les étudiant-e-s ayant renouvelé une demande de bourse de minimum 4'000.- seront également soutenu-e-s en priorité. 1'400 étudiant.e.s seraient concernés. Sachant qu'il en reste encore environ 5'800 dans l'attente d'une décision, il faut espérer que de nouvelles directives arrivent rapidement.

Pour ce qui est de l'administration et de la coopération entre les instances liées aux dossiers des bourses, les décisions sont ou ont été les

suivantes. Dans un premier temps, le nombre d'employé-e-s traitant des demandes aurait dû être revu à la hausse. Cependant, un amendement déposé afin d'augmenter les effectifs de l'OCBE de 4 personnes a été refusé le mardi 13 décembre par le Grand Conseil. Dans un second temps, les contacts entre les institutions nécessaires à l'étude de chaque dossier devrait être amélioré. Le but est de rendre le traitement des demandes plus fluide et de pallier aux manquements causés par l'augmentation des demandes de bourse qui équivalent à 600 requêtes supplémentaires sur un total de 9'000 pour 2016-2017.

Des soutiens aux étudiant-e-s

En attendant ces changements prévus, plusieurs associations étudiantes ont pris les devants pour tenter de réduire en partie la crise. En effet, la Fédération des Associations d'Etudiant-e-s (FAE) a notamment réussi à débloquent une aide de 30'000.- afin de pouvoir répondre un minimum au besoin des étudiant-e-s. Il est également possible pour les étudiant-e-s de l'UNIL de s'adresser au Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante (SASME) dans le but d'obtenir une aide pécuniaire. De nombreuses personnes dans l'attente de toucher la bourse ont néanmoins dû faire appel à des aides extérieures telles que l'aide sociale, leurs proches, et/ou ont décidé de cumuler les jobs d'étudiants, parfois au détriment de leurs études.

A l'heure actuelle, nous pouvons constater que la situation s'améliore mais le problème n'est pas encore complètement résolu. Bien que la lettre adressée au Grand Conseil devrait avoir un impact pour la plupart des personnes concernées, il est important pour les étudiant-e-s, qu'en attendant, d'autres organes de soutien se mettent en place. Il faut retenir que moins de 6'000 étudiant-e-s, de toutes écoles confondues, ont pour l'instant reçu un retour sur leur demande et c'est à présent là que se trouve le principal problème. La situation semble s'améliorer mais beaucoup reste encore à faire afin que cette situation ne se répète pas les prochains semestres. Ci-dessous sont nommées les quelques aides mises en place par des associations afin de soutenir les étudiant.e.s se trouvant dans une situation critique.

FAE

La FAE a débloquent un fond spécial pour les étudiant-e-s se trouvant dans une situation financière critique. Pour pouvoir éventuellement profiter de cette aide, il est nécessaire de fournir des

documents tels qu'une lettre expliquant la situation, ainsi qu'une copie de l'immatriculation à l'UNIL pour le semestre actuel.

Infos sur la marche à suivre:

<https://wp.unil.ch/fae/2016/10/information-pour-les-etudiant-e-s-en-attente-dune-bourse-detudes/>

SASME

Dans le cas d'une situation financière précaire, l'étudiant-e peut prendre contact avec un-e conseiller-ère social-e du SASME (Social Affairs and Student Mobility Office). Il faudra également fournir des documents afin que la Commission sociale puisse prendre une décision.

Pour les critères d'éligibilité à une aide mais également pour les contacts des conseillers-ères sociaux-ales: <http://www.unil.ch/sasme/fondsocial>

SUD Etudiant-e-s et Précaires

SUD Etudiant-e-s et précaires propose des permanences pour ceux qui envisagent notamment de faire un recours. Ces permanences se tiendront à l'UNIL à l'Anthropole 3017 le mercredi 14 et jeudi 22 décembre 2016 de 12h à 13h et en ville: au syndicat SUD, pl. chauderon 5 les jeudis 15 et 22 décembre 2016 de 17h à 19h. Il est également possible de prendre contact par téléphone et email: 079 / 206 70 16 ou info@sud-ep.ch.

Lausanne, le 13 décembre 2016

Luca Crausaz, Sophie Bressoud & Sarah Osman

Sources

- Communiqués de l'Etat de Vaud: <http://www.vd.ch/actualite/communiques/>.
- Bourses d'études en retard: le Conseil d'Etat vaudois interpellé : <https://www.letemps.ch/suisse/2016/11/22/bourses-detudes-retard-conseil-detat-vaudois-interpelle>
- Il n'y aura pas de rallonge pour les écoles de musique : <http://www.24heures.ch/vaud-regions/Il-n-y-aura-pas-de-rallonge-pour-les-ecoles-de-musique/story/27332199>